

## **Le patrimoine culturel à l'aune du développement durable**

*Xavier Greffe*  
*Professeur , Université de Paris I Sorbonne*

Les systèmes mis en place par les pays, régions ou villes pour conserver leur patrimoine culturel, matériel comme immatériel, se sont longtemps organisés au nom de la conservation beaucoup plus que des bénéfices en développement attendus de leur mise en valeur. On justifiait alors les efforts consentis pour la conservation des monuments, ensembles et sites (*m.e.s*), par des valeurs d'existence (historique, de remémoration, cognitive, etc.) mais plus rarement alors par les retombées en revenus et emplois que l'on pouvait en escompter. C'était encore le contexte lorsque l'Unesco entreprit la mise en place de la convention de 1972, à une nuance non négligeable près. Elle entendait distinguer un certain nombre de monuments et de sites à la fois parce qu'ils produisaient une valeur exceptionnelle mais aussi parce qu'ils pouvaient - du fait de cette valeur exceptionnelle - susciter une mise en valeur aussi profitable aux espaces et communautés concernées qu'à l'apport de ressources nécessaires à la maintenance et conservation des actifs culturels. A cette époque, les débats sur le développement durable, tel que nous entendons ce terme aujourd'hui, étaient à peu près inexistant. Le thème qui dominait alors - tout en s'essouffant déjà - était celui initié par le club de Rome sur le caractère bienfaisant d'une croissance zéro... Aussi l'affirmation et la production d'une valeur exceptionnelle (ou d'une valeur exceptionnelle universelle) constituèrent-elles longtemps le principal argument de la conservation.

Les choses changèrent assez vite lorsque ces mêmes pays, et a fortiori les autres, connurent de graves difficultés économiques, leur imposant de trouver de nouveaux gisements d'activité et d'emplois. Face à la disparition de secteurs d'activités traditionnelles et face à la difficulté d'identifier les nouveaux secteurs potentiels, nombreux furent ceux qui virent dans leur patrimoine, généralement matériel alors, le moyen de défendre leur identité et leur emploi en attendant des jours meilleurs.

Il en résulta un discours assez 'passe partout' sur les effets bénéfiques attendus du patrimoine. Tant du côté de l'offre que de la demande de patrimoine, les conditions semblaient favorables au développement de marchés qui procureraient les ressources nécessaires à sa conservation et pallieraient aux difficultés croissantes des financements publics, nationaux ou locaux. Du côté de l'offre, le nombre d'actifs culturels (monuments, collections d'objets, sites) ne cessait d'être redéfini à la hausse (notamment par la voie de la diversification des types de patrimoine considérés (patrimoine industriel, patrimoine littéraire, patrimoine vernaculaire, etc.). Du côté de la demande, l'élévation des niveaux moyens d'éducation, la baisse relative (alors) des coûts du transport, le nombre croissant de

retraités bénéficiant d'un revenu acceptable, voire l'augmentation du temps libre garantissaient un potentiel de visiteurs et de touristes quasi inépuisable. Le tourisme devenait implicitement la pierre philosophale de la conservation.

Certains ne manquèrent pas alors de mettre en garde contre les risques de tels discours: les effets escomptés supposaient d'importants investissements; la concentration excessive de touristes pouvait se traduire par d'importants coûts environnementaux, en général irréversibles; les revenus mobilisés faisaient souvent l'objet d'un partage plus favorable au pays émetteur de touristes qu'aux sites qui les recevaient.

Ainsi les débats sur le patrimoine rencontraient-ils ceux du développement durable.

En soulignant que le développement avait trois principaux volets – économique, social et environnemental – et en soulignant que l'absence de progression en parallèle de ces trois dimensions conduirait à des blocages graves et même irréversibles, le développement durable pouvait être appliqué aussi bien au niveau d'un pays ou d'une économie toute entière qu'à ceux de territoires ou de communautés à l'occasion de la mise en valeur de leurs actifs culturels.

Si les volets économiques et sociaux ont été assez vite reconnus, celui de l'environnement a été le plus long à se faire reconnaître. Mais aujourd'hui, il est admis que la qualité des villes comme des sites habités dépend en grande partie de la manière dont ils ont su placer leur patrimoine en harmonie avec les autres bâtiments et espaces. Il faut alors partager la vision des architectes et des urbanistes, des élus et des communautés, comprendre que la société construit chaque jour son cadre de vie et lui donne un sens en l'irriguant notamment des créations ou des conservations qui affirment sa qualité et sa personnalité. La question de la protection de l'environnement ne saurait en outre se réduire au seul domaine du milieu physique ou naturel. Etudier et conserver les vestiges du passé aide à comprendre les trajectoires du changement de l'environnement et du paysage, la possibilité de créer de meilleures conditions pour l'avenir. Alors que la démolition est souvent la réponse proposée à l'obsolescence fonctionnelle, une réutilisation adaptative, peut être autrement profitable en termes de protection de l'environnement et d'économie des ressources non renouvelables.

La convention de 1972, les politiques nationales de conservation et le débat sur le développement durable continuaient d'avoir leur vie propre, mais les valeurs qu'ils partageaient étaient communes. Pourquoi la synergie souhaitée ne s'imposa-t-elle pas autant dans les faits que dans les discours ? Pourquoi la mise en valeur touristique attendue des sites s'est-elle transformée dans un certain nombre de cas en « *Tourismified Heritage* » (Tourisme+massification) ? Sans doute parce que les intérêts économiques sous jacents tenaient une place importante, et que le tourisme trouve alors dans tout processus de labellisation un levier possible de son développement.

## **1. Les hiatus d'un développement peu durable**

Dans quelle mesure la mise en valeur des monuments et des sites satisfait-elle aux principes du développement durable ? La reconnaissance de la valeur d'existence du monument doit être ici prolongée par sa contribution au bien être des populations et au respect de l'environnement ? On se limitera ici à examiner la capacité d'un territoire à faire de son actif culturel une source d'activités de revenus et d'emplois ; le moyen d'augmenter le capital social et de renforcer l'identité d'une communauté ; une contribution à l'environnement des points de vue de la conservation de l'énergie, du contrôle des pollutions possibles et du respect de la biosphère comme des différents écosystèmes.

La conservation et la mise en valeur du patrimoine sont souvent présentées comme contribuant de manière spontanée ou presque à la réalisation de tels objectifs :

- en développant le tourisme, on répond à l'enjeu économique ;
  - en suscitant des références communes aux membres d'une société, on répond à l'enjeu social ;
  - en aidant à la préservation d'un environnement physique et paysager, on répond à l'enjeu écologique.
- Mais plusieurs arguments peuvent être opposés à cette lecture pétrie de bonnes intentions :
- le patrimoine peut être à l'origine d'importants déséquilibres, d'où des cercles vicieux (1.1);
  - le débat sur le développement durable ne doit pas laisser dans l'ombre celui des processus susceptibles ou non d'atteindre les objectifs qui lui sont reconnus (1.2.) ;
  - les mécanismes de labellisation, multipliés ces dernières années, peuvent avoir des effets pervers, dès lors que le label devient une fin en soi pour capter des rentes, au lieu d'être un signal régulièrement renouvelé pour sanctionner une recherche de qualité.

### ***1.1. Déséquilibres et cercles vicieux***

Plusieurs séries statistiques soulignent le fait qu'un nombre important de lieux où des efforts de conservation ont été réalisés font l'objet d'une surconsommation touristique créant d'importants déséquilibres en termes de surcharge d'utilisation, de spéculation foncière et de dégradation de l'environnement. A cela s'ajoutent les effets pervers pour une partie de la population locale qui finit par quitter les sites eux-mêmes soit parce que la vie y est difficile (*Cracovie*) soit parce que le coût alternatif de la résidence y devient trop élevé par rapport aux usages touristiques (*Venise*). Parmi ces coûts il en est un qui est souvent négligé, alors même qu'il souligne bien les paradoxes en cours : la baisse de population globale. Ainsi Paolo Russo dans une étude qui vient d'être présentée montre-t-il que les quinze villes européennes qui présentent les ratios «Touristes/ habitants» les plus élevés ont toutes vu leur population diminuer. Un tel indicateur est très significatif car il est difficile de concevoir un développement durable là où la population (et donc la matière imposable) commence par décroître. En outre, cette variation quantitative de la population s'accompagne d'une recomposition de ses compétences professionnelles, lesquelles sont alors complètement réorganisées pour satisfaire les besoins des visiteurs et plus nécessairement pour développer la créativité des autres secteurs de l'économie. Il est cependant exact que ces déséquilibres valent surtout pour de petites villes, les grandes étant en général à l'abri de ce problème (*Budapest, Varsovie*). On peut aussi modérer cette analyse en constatant que dans certains cas c'est l'arrivée des touristes qui peut enrayer une baisse historique de la population (*Palazzolo Accreide*)

Les sites qui n'entrent pas dans de telles logiques présentent-ils eux-mêmes des scénarios de développement durables ? Pas nécessairement. Si les labels et les efforts de mise en valeur peuvent avoir un effet d'annonce initial, leurs effets peuvent s'épuiser rapidement dans le temps, ou pire ne jamais apparaître ! Il peut en être ainsi parce que ces sites sont déjà insérés dans des lieux qui bénéficiaient déjà de reconnaissances et d'affluences. Dans d'autres cas, on peut dire que ces effets ne sont jamais vraiment apparus. Considérons le cas de *Saint Savin sur Gartempe* en France : depuis plus de trente ans, maintenant le nombre annuel de touristes varie tranquillement entre 25.000 et 35.000 visiteurs par an, ce qui n'est rien, alors qu'à trente kilomètres de là le *Futuroscope de Poitiers* aura vu dans la même période le nombre de visiteurs passer de 0 à au moins 1,5 millions de touristes pour les plus mauvaises années, avec des pointes à plus de 3 millions soit mille fois plus !

On pourrait dire ainsi qu'il en va des monuments et des sites comme des films, et appliquer ici la célèbre formule du cinéma américain : avec les succès d'un film je couvre les pertes de mes neuf autres films ! Dans quelques cas apparaissent des sites superstars (*Borobodur, Venise, Mont Saint Michel, Shirakawa*), mais dans la très grande majorité des cas les anticipations placées sur d'autres

sites n'apparaissent guère. Ce problème est bien plus important dans les pays en développement même si l'on doit y tenir compte aussi de contraintes spécifiques en termes de distance et de sécurité.

Pourquoi les demandes de reconnaissance et de labellisation des sites sont-elles alors si nombreuses, et même dans certains cas les autocréations de labels ? Plusieurs raisons peuvent être ici évoquées ?

- La première - assez reconnue au temps de la globalisation - tient au fait qu'une reconnaissance officielle même non suivie d'effets économiques positifs aide à l'identification et à la forme de concurrence qui s'impose aujourd'hui aux territoires en terme de *branding*.

- Une seconde raison tient au fait – positif – selon lequel cette reconnaissance peut conduire à susciter sur le territoire concerné des stratégies positives de préservation et de conservation.

- Une troisième raison, plus prosaïque, a été donnée il y a longtemps par Adam Smith: on ne sait pas si l'on va gagner mais on peut espérer gagner si on joue. Il va de soi que cette dernière raison, fort prisée des économistes, vaut surtout pour la reconstitution artificielle de sites, voire leur *disneylandisation*.

Que peut-on retenir de ce premier constat ? Les coûts excessifs de la sur utilisation touristique et la nécessité de substituer des formes de tourisme créatives à la massification-muséification des flux du tourisme contemporain. Mais aussi le fait que la mise en valeur de tels sites doit en priorité déboucher sur l'amélioration du bien être de ses habitants.

### **1.2. Développement durable ou/et développement local ?**

En rapprochant la conservation du patrimoine du développement durable, on accepte un lien à la fois souhaitable et logique, mais encore convient-il de préciser comment on y arrive.

La capacité à être créatif à partir de la détention d'un actif artistique et culturel suppose une capacité à concevoir et réaliser des projets sur un mode qui peut différer de celui du marché : il faut définir ex ante quels peuvent être et l'offre et la demande de services patrimoniaux. Cela suppose une capacité à penser et s'organiser de manière transversale en concevant des relations qui n'existaient pas avant ou en mobilisant des acteurs aux compétences ou atouts complémentaires. Le terme de capital social est souvent utilisé ici pour souligner l'importance de cette interaction entre les membres d'une même communauté aux cotés d'autres formes de capital (physique, financier, technologique, etc.). On peut aussi évoquer la notion de *cultural commons*, plus proche du patrimoine monumental. Face à une ressource commune il faut imaginer les contributions de chacun et le mode de gouvernance de tous qui permettront de faire de cette ressource commune la matière durable de leur bien être.

Il doit donc exister ici une ingénierie collective du développement durable et les valeurs de ce dernier ne se réalisent pas spontanément. Définir un lien entre patrimoine et développement durable c'est bien entendu examiner les contributions possibles d'un projet à la réalisation des critères du développement durable. Mais c'est aussi voir quelle dynamique sociale doit intervenir pour que l'on n'en reste pas au niveau du discours. Deux approches ont permis au cours des dernières années de souligner ce point :

- celle du 'développement local' : elle souligne que la possibilité de développement d'un territoire dépend autant de ses capacités d'organisation que de ses ressources en terre, en homme ou en capital

- celle d'écosystème culturel : elle attire l'attention sur le fait qu'il existe une interdépendance entre les comportements de chacun de ses membres – conservateurs, gestionnaires, visiteurs et industries du tourisme, habitants et associations à but non lucratifs, propriétaires fonciers et agents immobiliers, etc.

– et que la valeurs de l'ensemble dépendra de la manière dont les valeurs de chacune de ces catégories s'accorderont ou non entre elles.

### **1.3. Label ou stratégie ?**

Le champ patrimonial est aujourd'hui dominé par l'existence d'un nombre croissant de labels, appellations ou marques, d'ordre public ou privé; de dimension internationale, nationale ou même régionale. Si la *star academy* des monuments n'existe pas vraiment, les *top ten* et leurs succédanés se renouvellent chaque jour. Les raisons en sont nombreuses.

- On peut chercher à réduire l'incertitude que les touristes et visiteurs peuvent avoir quant à l'intérêt d'un monument ou d'un site. Le label apparaît ici comme un réducteur d'incertitude, la présomption de ce que l'effort en argent et en temps demandé au visiteur potentiel débouchera sur sa satisfaction effective. Il ne faut pas sous estimer ici le fait que la reconnaissance spontanée des biens culturels implique l'existence d'un capital culturel dont on sait qu'il est loin d'être également réparti dans la société. En outre, même lorsqu'un bien culturel dure dans le temps, les conditions de sa présentation comme de son utilisation changent, ce qui conduit là aussi à une certaine incertitude. Sans doute le label n'est-il pas le seul mécanisme par lequel les utilisateurs potentiels d'un site peuvent acquérir une connaissance ou au minimum une information: les médias apportent eux aussi ce type d'information, tels ces articles du *National Geography* qui ont pour effet de multiplier par cent ou mille la fréquentation du site qu'ils ont présenté ! A ceci près que les médias concentrent leur attention sur les monuments et sites qui bénéficient déjà de tels labels.

- Un label peut rendre une communauté plus consciente de son actif culturel et l'inciter ainsi à modifier ses comportements pour en préserver le potentiel. Sans doute ne s'agit-il là que d'une possibilité et la capacité de la communauté à dégager les ressources nécessaires à l'aménagement des conditions de conservation tiendra-t-elle un rôle encore plus important que le label. Le label reste toutefois le moyen d'inaugurer un tel processus et d'en souligner a priori la pertinence.

- La troisième raison souligne la dimension de réseau que peut constituer un label. En s'associant à travers un même label, un certain nombre de monuments ou de sites pourront organiser en commun leur information, des services de gestion, le partage de coûts fixes, etc.

Le problème qui se pose ici n'est donc pas l'existence en soi du label. Il commence avec la fiabilité qu'on peut leur prêter et se poursuit avec les recherches de rentes qu'il suscite.

- La seule valeur - et protection - d'un label est sa qualité intrinsèque, la manière avec laquelle il est accordé et retiré. Or la multitude des labels peut laisser croire à la qualité là où elle n'existe pas et créer ainsi de grands doutes chez ceux qui cherchent une information pertinente. En outre, le fait que dans le temps ces labels ne soient pas nécessairement révisés augmente cette difficulté puisqu'un même label peut recouvrir des situations divergentes et hétérogènes (par exemple en France le label des pays et villes d'art et d'histoire, ou celui des pôles de patrimoine).

- Une autre difficulté tient à ce que l'existence d'un label peut susciter l'émergence de comportements négatifs pour la soutenabilité des *m.e.s.* L'image retenue d'une visite dépend pour chacun non seulement des satisfactions retirées à l'occasion de la visite même mais aussi de la qualité des services qui l'accompagnent : hébergement, achats de produits dérivés, etc. C'est justement dans l'offre de ces services périphériques que les comportements de recherche de rentes vont intervenir : certains agents économiques, connaissant l'effet d'appel exercé par un label escomptent tirer de ces marchés en croissance des rentes importantes en jouant négativement sur le rapport qualité prix. Ils n'en craignent guère la sanction à court terme et même à long terme : les visiteurs sont peu avertis au départ, l'utilisation de tels services leur est nécessaire et seule une petite partie d'entre eux reviendra. Mais la sanction existera, en pesant désormais sur l'image du site et en déteignant sur l'ensemble des services offerts y compris par ceux qui se seront efforcés de rendre le meilleur service possible et de s'inscrire dans une logique de développement durable.

Le label n'est pas responsable de tels effets. Mais la manière dont il est attribué ou retiré peut avoir un effet préventif ou non sur leur réalisation. L'un des défis les plus délicats à résoudre ici sera justement d'admettre que la valeur des *m.e.s.* ne dépend pas seulement de leurs composantes architecturales, esthétiques ou historiques, mais de la nature des services qui les accompagnent, ce qui élargit sensiblement la question de leur attribution.

## 2. Comment consolider le lien entre patrimoine culturel et développement durable ?

Avant même d'entrer dans l'analyse de l'ingénierie qu'il est souhaitable de mettre en place pour associer conservation du patrimoine culturel et développement durable, quatre accentuations possibles doivent être soulignées.

### 2.1. Lier monuments et sites à leur environnement de manière à associer les populations locales

Un premier élément à considérer est la nature des liens tissés entre les *m.e.s.* et leurs environnements. Très souvent, cette prise en considération est justifiée en termes d'ordre esthétique. Ainsi les secteurs sauvegardés, les périmètres de protection, les espaces de visibilité, les zones de protection du patrimoine, voire l'identification de quartiers historiques sont-ils présentés comme le moyen de maintenir l'authenticité *m.e.s.*, leur mise à l'abri d'agressions déteignant négativement sur leur valeur.

Cela est incontestable, et doit être considéré dans la mesure du raisonnable comme acquis. Mais l'enjeu est ici plus profond : lier les *m.e.s.* à leur environnement, c'est aussi ramener les communautés locales au cœur du processus et placer d'emblée les *m.e.s.* dans une logique de devenir économique et social.

Les avatars du concept de paysage urbain, historique ou culturel le montrent bien. Dans un premier temps le paysage est considéré comme un panorama, un espace de visibilité dont rien ne doit altérer la cohérence voire la beauté, encore que l'élaboration d'un critère de valorisation du paysage sur cette base se révèle des plus difficiles (Ainsi le Label des grands sites de France). En outre, le paysage varie selon la position et les valeurs de celui qui l'observe : ainsi le flâneur de Baudelaire, puis de Benjamin, était-il celui qui faisait l'expérience de la ville et de la modernité en acceptant des expériences qui s'enrichissent au fur et à mesure de ses déplacements et donc de ses visions multiples. Une troisième mise en perspective du paysage culturel s'impose alors : en observant un paysage, on lit « un texte », en fait on découvre la représentation d'un certain nombre de valeurs susceptibles d'influencer les jugements et les comportements. Ainsi une vision esthétique débouche-t-elle sur une production culturelle. Donnons en deux exemples très simples :

- La mise en place de l'art public – statues ou monuments dans les espaces publics – a toujours eu à la fois pour vocation d'embellir un environnement et de cristalliser au quotidien certaines valeurs aux yeux de ceux qui les vivent au quotidien.

- La multiplication de lieux de production et d'exposition d'art contemporain dans les villes (en France, des maisons folies de la banlieue lilloise jusqu'au « 104 rue d'Aubervilliers » à Paris) se veut une manière de montrer comment la création artistique peut servir de référence à l'élaboration de projets de diverse nature (encore que de telles expériences puissent aussi bien être vouées à l'échec qu'au succès).

L'effort aujourd'hui en cours dans de nombreuses villes pour faire des stations de tramways des lieux de rencontre et de diffusion culturelle en donne une autre illustration.

Considérée de cette manière, la mise en relation des *m.e.s.* et de leur environnement dépasse la dimension esthétique et souligne au niveau des projets de conservation comme de valorisation toute une série de valeurs que l'on souhaite disséminer. Il n'y a donc pas de distance entre les *m.e.s.* et la vie de la communauté mais un dialogue. Il commence avec le sens que ces *m.e.s.* prennent dans le temps pour la communauté (valeurs d'existence) et il se poursuit avec les interactions et les apports qui pourront exister à l'avenir (valeurs d'usage). Au lieu d'opposer valeur d'existence et valeurs d'usage,

il convient de voir que ces valeurs interagissent et que la maîtrise de telles interactions peut conduire au développement durable. Mais on peut aussi relever que dans bien des cas l'environnement des *m.e.s.* fait que les valeurs d'existence « vivent » indépendamment des valeurs d'usage, ce qui rend les solutions difficiles (*Abadia, Djenné, Mopti*)

## ***2.2. Lier les dimensions matérielles et immatérielles de manière à distiller la créativité***

Un second élément consiste à associer de manière étroite patrimoine matériel et patrimoine immatériel. Cette prise en considération est souvent effectuée lorsque l'on dit par exemple que la mise en valeur d'un site doit s'accompagner –ou même passer - par l'exposition de l'artisanat local (*Otaru, Rotorua, Takayama*), le lien en question étant d'ailleurs plus ou moins distendu dans le temps. Ainsi une salle d'exposition dans un monument ou un centre d'artisanat dans une zone touristique seront-ils considérés comme de nature à appuyer positivement la soutenabilité des patrimoines matériel et immatériel.

L'on peut cependant aller plus loin. Le patrimoine immatériel d'une communauté ou d'un territoire concerne non seulement le folklore ou l'artisanat mais aussi un certain nombre de savoir-faire qui ont contribué à définir les espaces bâtis, les articulations entre ces espaces et le milieu naturel, les artefacts des modes de vie. En outre ce patrimoine immatériel a évolué dans le temps, le fil conducteur étant en général la volonté de maîtriser le développement de la vie de la communauté sur un territoire donné, en surmontant les difficultés mais aussi en exploitant les opportunités, techniques et commerciales notamment. Bien entendu ces liens peuvent être de plus en plus ténus au moment où la globalisation fait éclater un certain nombre de contraintes de lieu et de temps, faisant en sorte que ce qui est produit à un endroit peut aussi l'être ailleurs. Il n'en reste pas moins que les communautés acquièrent (ou présentent) dans le temps des capacités « de discernement », lesquelles vont associer valeurs, ressources et symboles. L'existence de telles capacités de discernement leur permet de tirer parti de l'extraordinaire potentiel que représente la globalisation dès lors que les diversités culturelles peuvent s'y faire reconnaître et valoriser.

Mettre l'accent sur un patrimoine immatériel c'est donc élargir le sens et la portée que peut avoir un patrimoine matériel face aux opportunités et aux contraintes de la globalisation. C'est aussi souligner qu'il n'y a pas d'analyse d'un monument qui ne touche à celle de la créativité sur un territoire donné. Cette créativité peut concerner le folklore, l'artisanat d'art, la gastronomie, les techniques de conservation, et un projet de monument ou de site peut être ici le moyen de souligner la part de ce qui dans ces ensembles gagne à l'invariance et ce qui peut changer en bénéficiant d'opportunités technologiques et commerciales.

Cette créativité concerne aussi la manière dont les valeurs qui y existent seront mobilisées pour établir des ponts entre des domaines et des usages qui se développaient jusque là indépendamment les uns des autres. Mais ces liens peuvent aussi ne plus être plus créatifs, par exemple lorsqu'une communauté s'étiolle ou disparaît, ou encore lorsque les communautés qui apparaissent ne correspondent plus vraiment à celles qui avaient conduit à la production ou la conservation du site. On constate aujourd'hui ce phénomène dans des îles où la prise en charge du développement par un pouvoir centralisé a conduit à réduire la culture des autochtones par rapport à des cultures importées qui risquent fort de compromettre le développement durable de tels sites (*Galapagos, Ile de Pâques*).

## ***2.3. Lier projet culturel et dimension démo économique***

On a déjà souligné le risque de voir des développements touristiques conduire à des évaluations démo économiques défavorables, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Or il apparaît difficile de bénéficier d'un développement durable du site sans que la population des résidents ne prospère : des services rendus par une main d'œuvre qui ne serait qu'importée conduisent à une muséification du site qui en mine les fondements. Le site ne bénéficierait ni des ressources fiscales (une main d'œuvre importée a tendance à ré exporter ses revenus) ni d'un minimum de soutien communautaire.). Certains ensembles de monuments ont d'ailleurs bien compris ce risque, tel Mojiko (Kita Kiushiu) qui a adopté en 2010 le principe selon lequel le nombre de touriste set le nombre de résidents devrait augmenter de 50% et de 10% sur les dix années à venir.

Il va de soi que ce thème n'est pas strictement que démographique. Il implique une analyse de l'ensemble des conditions et opportunités économiques. Ainsi peut-il s'agir de liens avec des systèmes d'éducation (Leuven, Perrugia), de santé (Vichy) de qualité de vie urbaine (Kyoto) ; ou de reconversion des économies portuaires (Rochefort sur Mer), agricoles (Asti) ou industrielles (Birmingham).

#### **2.4. Lier exceptionnel et culturel**

La notion de valeur exceptionnelle peut conduire à développer la réflexion sur le choix de *m.e.s.* et leur mise en valeur en termes professionnels qualifiés, voire sophistiqués. Cette démarche n'a aucunement à être mise en cause, et ce serait d'ailleurs parfaitement contre productif au regard des principes, pratiques et régulations qui entendent justement assurer une bonne conservation du patrimoine. Il n'y aurait que des problèmes à créer des ensembles hétérogènes, où la «mauvaise monnaie » ne tarderait pas ici à chasser la « bonne monnaie ».

Ce point acquis, le débat sur des valeurs exceptionnelles ne devrait-il pas être enrichi par un débat sur la valeur culturelle du site pour son propre environnement, c'est-à-dire sa capacité à sécréter (ou conserver, ou adapter) des valeurs et des comportements jugés souhaitables (aptitude à la créativité et à la communication, solidarité, défense de l'environnement, etc.) ? Ces mécanismes culturels sont de toute manière indélébilement liés à des projets *m.e.s.*. On a souligné le cas négatif des comportements de recherche de rentes (*rent seeking*) qui débouchent non seulement sur des effets économiques pervers mais aussi sur une manière négative de considérer les autres acteurs du site, et donc de contredire les discours souvent euphoriques sur les effets bénéfiques de la culture pour la compréhension entre personnes et communautés.

Cette dimension culturelle peut aussi créer des dynamiques positives par exemple en donnant à une communauté une confiance et une visibilité qu'elle n'avait pas et lui permettre d'entreprendre de nouveaux projets. La mise en évidence d'une ressource artistique ou historique ne garantit certainement pas à elle seule ce processus, mais elle peut sécréter une nouvelle manière de voir un avenir sur un lieu donné et de distiller de nouveaux projets. Ces projets sont souvent localisés dans le secteur de l'hospitalité puisque ce sont les premiers auxquels on pense et a priori les plus durables, mais d'autres projets peuvent apparaître dans d'autres domaines. La mise au point de nouveaux pigments par des entreprises de peinture à partir des fresques de *Saint Savin* en est un très bon exemple bien qu'il se soit un peu distendu dans le temps.

Définir des valeurs dynamiques culturelles autour d'un patrimoine n'est pourtant pas évident. Plusieurs dimensions doivent être ici prises en considération qui vont de l'éthique de la présentation à la conciliation de valeurs contradictoires en passant par le respect du patrimoine d'autrui ou encore l'affirmation de droits au patrimoine.

- Concernant l'éthique de la présentation, les valeurs doivent s'ouvrir à un dialogue avec les citoyens et leurs organisations, à la mise en évidence des liens entre les éléments du patrimoine et leurs contextes. Les spécialistes ne doivent pas seulement étudier le patrimoine comme donnée « objective » mais examiner la manière dont la familiarité au patrimoine permet aux individus et aux communautés de se situer. Déterminer comment les facteurs sociaux et culturels passés et présents ont façonné l'environnement et la perception qu'en ont les communautés culturelles devient central.

- Pormouvoir un dialogue interculturel pour rendre vivables des valeurs contradictoires est d'autant plus nécessaire ici que c'est a priori une qualité attribuée (parfois trop rapidement) au patrimoine culturel. Il est aujourd'hui assez acquis – sinon mis en pratique – que chacun à un droit au patrimoine. Par là on n'entend pas une sorte de patrimoine universel qui viendrait surclasser les autres mais un patrimoine qui mettrait en liaison des patrimoines de périmètres et de portées différents. Il devrait être possible de raisonner sur un même plan et d'articuler différents types de patrimoine dont certains ont évidemment une portée et une signification plus étendues que d'autres. Mais encore faut-il réaliser cette articulation. Ainsi le fossé entre le domaine subjectif des intentions, aspirations et projections individuelles et le domaine objectif des règles, jeux de pouvoir et mécanismes de contrôle pourrait-il être comblé, et le patrimoine apparaître comme un levier de synergie là où il peut donner lieu à des tensions plus ou moins sourdes.

## ***2.5 Lier un écosystème culturel aux actifs culturels***

La conservation des *m.e.s.* relève souvent de démarches centralisées et descendantes, renforcées assez logiquement par la technicité et les expertises. Le risque est alors qu'après une phase de préparation organisée logiquement sur cette base succède un modèle de gestion marqué par ces mêmes caractères. Ainsi une source historique ou artistique n'assumera-t-elle pas nécessairement la dimension culturelle qui la relie au développement durable.

Comment éviter ce risque ? En faisant en sorte que les échanges culturels s'organisent de manière horizontale à partir des initiatives des membres de la communauté, d'où l'expression d'écosystèmes culturels.

- Une assez bonne illustration de ces phénomènes nous est donné par l'organisation de festivals autour de patrimoines par les populations elles-mêmes (*Tatsuo-Toyama, Suwon, le Puy du Fou*). Les conditions de soutenabilité des patrimoines, matériels et immatériels - généralement fragiles- apparaissent ici mieux assurés : la dépendance dans le temps vis-à-vis de subventions est diminuée ; ces mobilisations créent une hybridation des relations humaines que ne permettent généralement pas autant des procédures venues d'en haut (*Orange*) ; l'actif culturel bénéficie d'une image fédératrice (*Vaison la Romaine*)

- La réhabilitation de friches peut aller dans le même sens en disséminant des lieux de production et de démonstration culturelle dans toute la communauté ; enfin, d'autres initiatives peuvent ici relever de l'intervention publique, par exemple l'organisation de résidences d'artistes mais aboutir à des effets comparables.

- L'aménagement de districts culturels, ensemble d'entreprises produisant des biens culturels et situées dans un même environnement géographique, montre aussi l'intérêt qu'il y a de raisonner en terme d'écosystème culturel, et cela d'autant plus que cette fois ci on se situe du coté des offreurs. On a démontré par ailleurs que ces entreprises produisent une atmosphère créative dont chacune peut retirer un bénéfice en termes de disponibilités de compétences spécifiques, de partage d'infrastructures, d'échanges de services. En outre la démonstration a été donnée, au moins dans le cas de la France que l'effet de synergie, positif, l'emporte sur l'effet de compétition, négatif.

### 3. Existe-t-il une ingénierie de la valorisation du patrimoine culturel ?

Ce qui est aujourd'hui en cause dans la prise en considération d'un patrimoine, c'est la tension positive qui peut en résulter entre le passé et le futur. Un *m.e.s.* peut être ici un levier de transformation et entraîner une communauté et un territoire dans une création culturelle, elle-même susceptible de se matérialiser en effets économiques, sociaux et environnementaux. Comment faire en sorte que cette perspective soit bien présente? Il serait faux de prétendre disposer de recettes passe-partout, d'autant plus que chaque monument fédère des histoires, des valeurs et des dynamiques qui lui sont propres.

On considèrera comme acquis le principe du « projet de monument » dont tout le monde s'accorde à reconnaître la pertinence comme synthétiseur d'information, médiateur de conflits et stratégie contre aléatoire. On insistera par contre sur les éléments qui rendent ce projet de monument pertinent en garantissant son bien fondé et sa capacité à engendrer le développement durable fois de ses composantes et communautés concernées.

Plusieurs éléments peuvent ici être avancés :

- la nécessité de conduire un débat interculturel au sein de la ou des communautés à l'occasion de la préparation d'un projet de monument ou de site ;
- la nécessité de définir un design institutionnel acceptable de la gestion du *mes*, c'est-à-dire qui permette la continuité d'une impulsion dans le temps et afficher les responsabilités ;
- la nécessité d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de formation de l'ensemble des acteurs concernés, à commencer par les jeunes ;
- la nécessité de définir le modèle d'affaires pertinent ;
- la nécessité de prendre en compte les changements de comportements et les opportunités offertes par l'Internet.

#### 3.1. *Susciter un dialogue autour de la préparation du projet de patrimoine culturel*

La conservation et la protection ont longtemps été organisées de manière liée au nom des valeurs d'existence plutôt que des valeurs d'usage. Dans cette perspective, l'effort financier est justifié par l'apparition de valeurs intangibles non monétaires. Mais ce qui était possible sur la base d'une rationalité politique ou dans le cadre d'une abondante disponibilité budgétaire l'est moins lorsque les arbitrages financiers sont plus pressants, les communautés plus pauvres, les besoins du patrimoine pouvant difficilement être comparés à ceux de l'éducation, de la santé, etc. Aussi convient-il d'emblée de considérer la production de valeurs d'usage qu'un *m.e.s.* peuvent entraîner et les projets de développement en résultant pour tous les secteurs d'activités possibles.

Mais quelles sont aux yeux de la communauté ces « valeurs » d'usage et quelles en sont les implications pour décider ce qui doit être préservé, transformé, voire détruit ? Quelle est la valeur économique du patrimoine en tant que générateur de revenus ? Quelle est sa valeur sociale, c'est-à-dire sa contribution à la cohésion sociale ou à la réconciliation de sociétés divisées ? Quelle est sa valeur environnementale en tant que recueil d'expériences et de leçons ? Dans la construction de quelle identité culturelle individuelle et collective s'inscrit-il ? Seule l'association des différents membres de la communauté peut ici assurer qu'un projet de développement fera l'objet d'un consensus et par là même pourra s'appuyer sur ses efforts, ses contributions et ses ressources

Souvent la notion d'*intérêt public* sera avancée pour arbitrer entre ces différentes sources de valeurs et les pondérer. Le recours aux méthodes d'évaluation tels que l'analyse coût-bénéfice ou d'autres ne doit

créer ici aucune illusion puisque l'usage de telles méthodes suppose que l'arbitrage entre les valeurs soit clairement défini pour qu'elles puissent délivrer une information pertinente.

La définition de cet intérêt public n'est pas moins difficile ici que dans d'autres domaines d'activités. En outre, s'il n'est pas clairement déterminé au plan général puis appliqué aux éléments matériels et immatériels dans des situations spécifiques, il pourra en résulter un flou quant au statut juridique des éléments considérés, aux droits et des obligations des personnes morales et physiques en contact avec ces éléments et même aux responsabilités des parties prenantes et des gestionnaires. Dans l'architecture de cet *intérêt public* appliqué à une situation donnée devront entrer les valeurs du développement durable comme celles de la communauté concernée, les rapports souhaitables entre exercice des droits individuels et sujétions d'ordre public, et même les cohérences économiques possibles, tant un intérêt public n'exercera son rôle de mise en synergie que s'il peut s'appuyer sur une économie saine.

Cet accent sur la dimension interculturelle du projet aura plusieurs implications tant dans la mise à jour du principe du projet que dans la spécification de cet intérêt public:

- les dimensions ethnographiques doivent être présentes aux cotés des dimensions artistiques pour en marquer les sources comme les répercussions de leur aménagement ;
- les dimensions économiques doivent être présentes aux cotés des dimensions de gestion pour éviter que ces dernières ne fassent subir des tensions intolérables;
- les dimensions sociales doivent être présentes aux cotés des dimensions économiques pour faire en sorte que la croissance s'accompagne d'un développement humain;
- les dimensions en termes d'écosystèmes doivent être présentes aux cotés des dimensions physiques pour en prévenir les épuisements possibles.

### ***3.2. Articuler les compétences et les responsabilités : Définir le design institutionnel du site***

Quelque soit le Pays ou le territoire, la responsabilité des sites crée des débats. Les situations vont ici d'une accumulation de réglementations et d'acteurs empêchant la clarification des responsabilités à l'absence totale de contrôle sur l'utilisation des sites et la prévention d'un certain nombre d'atteintes, voire d'extorsions. Les enquêtes existantes soulignent en général l'insatisfaction de ceux là même qui ont à gérer le patrimoine, directement ou indirectement.

Or la mise en valeur d'un site suppose au minimum la clarification des responsabilités et des procédures. Une demande de décentralisation est généralement fortement exprimée ici, mais il convient de ne pas sombrer dans l'illusion : l'intervention de l'Etat reste essentielle tant ce dernier dispose de compétences réglementaires, de moyens financiers, voire des compétences techniques, dont en général aucun gouvernement local ne dispose; et elle est d'autant plus légitime qu'il est censé faire respecter « le droit au patrimoine ». Aussi l'enjeu n'est-il pas ici de mettre en cause de l'équilibre souvent difficile à construire entre centralisation et dévolution. Il est de faire en sorte que l'allocation des compétences ne débouche pas sur la lenteur voire la paralysie.

Il est nécessaire qu'au niveau local puisse exister une faculté d'impulsion unique, de telle sorte que les différentes demandes et projets puissent bien être mis en symbiose. Le jeu spontané du marché risque, à lui seul, de favoriser les seuls projets dont la maturation financière est rapide au détriment de ceux dont la maturation financière est plus lente, ce qui n'a pas nécessairement à voir avec le développement durable. Là encore l'affinement d'un design institutionnel pertinent dépend de chaque contexte, histoire et culture. Mais une chose est sûre : un projet de monument doit s'accompagner d'un projet de design institutionnel ad hoc.

### ***3.3. Mettre en œuvre un programme de formation et d'éducation***

La qualité de la conservation et la mise en valeur d'un patrimoine résulteront autant des comportements que des investissements, ce qui devrait conduire dès le départ à concevoir une stratégie d'éducation et de formation aux cotés de cette valorisation. Loin de se concentrer sur les seuls jeunes, elle devrait concerner l'ensemble des acteurs impliqués.

Les jeunes sont « aussi » des conservateurs du patrimoine par la manière dont ils se comportent au quotidien, les intérêts qu'ils manifestent et l'appui qu'ils apportent aux visiteurs. Certains pays ne manquent pas d'ailleurs de souligner l'intérêt d'une formation au patrimoine, mais encore reste-t-il à définir ce que peut être le contenu de l'enseignement qui peut y correspondre par rapport à un monument ou un site précis. Le mieux est sans doute ici de ne pas seulement les faire apparaître comme quelque chose d'exceptionnel – par exemple en les rattachant à la seule histoire de la création artistique – mais comme une dimension de leur vie quotidienne – par exemple en le présentant comme un élément que peuvent expliquer les sciences de la vie et de la terre. Si le patrimoine est un écosystème traduisant à chaque époque la recherche d'un équilibre durable entre les hommes et la nature, le bâti et le naturel, les conditions de vie et les ressources, les aspirations et les réalisations, il convient de le présenter sous cette forme aussi. Une des meilleures illustrations que nous pouvons donner ici est celle d'*Arles* : les jeunes, notamment ceux des communautés défavorisées (par exemple les gitans), ont été mobilisés d'abord pour comprendre leur ville et son patrimoine culturel puis pour en être les présentateurs à l'occasion de diverses manifestations. Ainsi un patrimoine culturel qui pouvait leur apparaître distant - voire étranger - est-il devenu le leur.

La formation aux métiers d'art devrait aussi être placée au premier plan. Beaucoup de sites ne bénéficieront de la conservation que s'ils peuvent produire eux mêmes les biens qui seront demandés par leurs visiteurs ou les services nécessaires à la maintenance. Le système de écoles ateliers tel que pratiqué par les pays hispaniques et latino américains a constitué un ici un apport très positif très positif dépassant de loin les critiques parfois justifiées dont il a été l'objet (coût, limite des débouchés).

Ne doit-on pas parler ici de la formation des architectes, urbanistes et élus ? La question est logique dès lors que c'est tout un milieu qui est concerné par la conservation et la mise en valeur d'un monument ou d'un site, et que cela ne s'arrêtera pas avec une première opération de référence.

Sans doute vaut-il mieux parler ici d'information que de formation, car la place de ces acteurs implique que l'on trouve des dispositifs très originaux. Selon les pays, les enseignements de l'architecture et de l'urbanisme sont loin de donner à ces questions la place voulue, et les élus sont souvent démunis face aux pressions contradictoires dont ils font l'objet.

Enfin se pose l'enjeu de l'information des visiteurs. La mode est aujourd'hui de penser que les touristes sont de plus en plus culturels et que cela leur permet de mieux adapter leurs comportements à la spécificité des lieux visités. C'est là une vision quelque peu optimiste. Ce qui semble par contre sûr, c'est que les touristes sont souvent plus réceptifs aux informations qui leur sont données par les membres d'une communauté locale que par des mécanismes plus formels et indirects

#### **3.4. Définir un « modèle d'affaires » approprié**

Un *modèle d'affaires* doit être élaboré et adapté à la nature du projet de *m.e.s.*, et prendre en compte la variété de ses dimensions possibles (meilleure attractivité d'un territoire, accueil des visiteurs, exportation de l'artisanat d'art ou des produits culturels, droits à l'image, etc.) Dès lors qu'un patrimoine vaut à travers la pluralité de valeurs d'existence et d'usage qu'il offre, le modèle d'affaires le plus simple consiste à dire que le financement de la production des valeurs d'usage ( aménagements,

services) doit être assumé par les bénéficiaires directs, donc en général au travers de systèmes de prix ; et que le financement de la production des valeurs d'existence (conservation, maintenance) doit l'être par les organismes représentatifs des communautés, donc au travers des impôts nationaux et/ou locaux, voire des dons.

Aussi simple soit-elle, l'application de ce principe pose problèmes.

- Le délai de récupération des moyens financiers collectés ne sera pas le même. Ainsi la réalisation de valeurs d'hospitalité sera-t-elle immédiate alors que celle de droits à l'image ou même des valeurs d'existence sera plus lente. Or on peut craindre que dans ce contexte, les financeurs de valeurs d'existence se déchargent de leurs responsabilités sur ceux des valeurs d'usage, ce qui peut conduire au double affaiblissement des valeurs d'usage (la qualité des services ne peut plus être assurée) et des valeurs d'existence (elles résulteront au mieux des ponctions opérées sur les recettes d'utilisation.)

Une bonne illustration de ce risque nous est offerte par le mouvement de dévolution des *m.e.s.* en France depuis 2003 : alors que l'Etat devrait continuer à assumer el financement des valeurs d'existence, il compte sur la récupération des valeurs d'usage par les collectivités locales qui se voient proposer l'affectation de ces *m.e.s.* pour se défaire de cette responsabilité. Cela explique d'ailleurs pourquoi cette dévolution des *m.e.s.* pourtant demandée par els collectivités locales a été d'ampleur bien plus limitée qu'escomptée ou même retardée (Chaumont sur Loire). Cela explique aussi que l'Etat ait refusé aux collectivités locales concernées le transfert de lieux où l'amplitude des valeurs d'usage permettait de couvrir sans difficulté la production des valeurs d'existence (Azay-le-Rideau).

- Dans bien des cas, les prix que l'on peut espérer retirer des valeurs d'usage seront faibles, et il convient de s'organiser pour surmonter cet obstacle. Il existe même des situations où les recettes sont inférieures au coût d'organisation de la billetterie et de l'accès payants. C'est notamment la raison pour laquelle la ville de Paris a en fait mis en œuvre le principe de gratuité de l'entrée dans ses musées (sauf pour les expositions temporaires)

Un premier élément de solution réside dans le fait de privilégier des gestions à but non lucratif pour éviter que les coûts d'opération soient majorés des profits escomptés, mais en veillant toutefois à ce que le desserrement de la contrainte financière ne soit pas utilisée pour diminuer l'efficacité de la gestion. Une difficulté traditionnelle ici est de savoir si le mode de gestion non lucratif ne facilite pas en contrepartie la multiplication d'avantages en nature plus ou moins justifiables aux gestionnaires comme aux employés d'un site.

Un second élément consiste à mobiliser un « mécénat » que ce soit celui des entreprises ou un mécénat plus populaire (maison George Sand à Nohant). Mais il ne faut pas négliger ici le fait que les entreprises et les ménages arbitreront en fonction des difficultés qu'ils rencontrent eux aussi. Ainsi le mécénat des entreprises a-t-il tendance à suivre logiquement le cycle des affaires, ce qui fait qu'il n'apporte guère de solutions lorsque les conjonctures se dégradent.

Une troisième perspective est aujourd'hui ouverte –sinon exploitée – par l'expression de « micro prix » et facilitée par la mobilisation des réseaux Internet. Faute de pouvoir mobiliser un mécénat local ou d'entreprise, ne peut-on pas jouer sur l'attachement que des millions d'internautes peuvent exprimer à l'occasion de la reconnaissance d'un monument ou d'un site sur Internet à travers le versement de sommes très petites ? Ayant à supporter les défis opérés par la globalisation, il serait anormal de ne pas jouer sur les atouts qu'elle peut aussi offrir, notamment dans le cas des pays en développement, la valeur d'existence « universelle » de leur patrimoine culturel pouvant logiquement être prise en charge par tous.

La mise en place de ce modèle d'affaires doit aussi tenir compte de plusieurs contraintes qui, faute d'être maîtrisées, créeront d'importantes difficultés.

- La recherche par les Etats de financements croisés a conduit à mettre en place des systèmes où le comportement de certains acteurs dépend de manière quasi-mécanique de celui d'un ou d'autres acteurs. Toute défaillance de l'un des partenaires met en cause l'équilibre et, aux yeux du public, la responsabilité des autres partenaires. Il faut donc veiller à ce pas abuser de tels systèmes ou alors définir les redéfinir pour que les difficultés possibles des uns ne multiplient pas celles des autres.

- Les collectivités territoriales sont de plus en plus sollicitées pour assumer la responsabilité des monuments et des sites de leur ressort. Sans doute leur intervention est-elle normale, mais elle ne l'est plus lorsque c'est pour l'Etat le moyen de se décharger de ses responsabilités.

### **3.5. Web 2.0, Blogs et micro prix**

Un certain nombre des opportunités créées par l'Internet en matière d'information, de réservation ou de ventes à distance sont bien connues, et elles peuvent être associées à l'âge dit du Web 1.0. D'autres opportunités, liées à l'interactivité et à la création collective et notamment associées à la mise en place du Web 2.0, sont par contre largement sous-estimées. Pour le comprendre il convient de considérer en les modalités de décision des fréquentations et des achats.

Dans les approches classiques, on est censé visiter un site, à partir d'un minimum d'informations dont certaines existent sur Internet comme sur d'autres médias, puis acheter un certains nombre de produits, éventuellement sur Internet. Il existe donc une visite réelle précédée en amont d'informations virtuelles et suivies éventuellement d'une remobilisation de réseaux virtuels.

On il existe aujourd'hui de moins en moins de visites réelles de sites qui ne soient précédées de visites virtuelles, voire d'un dialogue entre les Internautes avec les responsables d'un site et entre eux, en général alors sous forme de blogs. La visite virtuelle devient le portail de la visite réelle. Faute de rendre possible cette visite virtuelle, on diminue donc la probabilité de voir un public de visiteurs potentiels se présenter à l'entrée d'un *m.e.s.* Il devient donc essentiel de créer la dimension virtuelle des *m.e.s.*, et de la qualité de leur représentation dépendra l'importance de leur fréquentation et de leurs retombées économiques et sociales.

Certains prétendent que le risque est grand de voir ces visites virtuelles « à domicile » non suivies de visites effectives. C'est exact et les études en cours (plutôt effectuées sur le rapport téléchargement de musique/assistance à un concert) montrent en effet que la proportion de ceux qui ne concrétiseront pas un acte virtuel serait de près de 60% ! Mais deux arguments peuvent être ici soulevés. En premier lieu, rien ne dit que les visiteurs potentiels seraient venus sans cette information préalable et l'on peut alors affirmer qu'un bon tiers vaut mieux que deux tiers hautement aléatoires. En second lieu, les retombées du trafic sur Internet sont loin d'être négligeables : elles témoignent de l'importance de l'image d'un site et de l'attachement de l'opinion publique aux problèmes rencontrés. Elles peuvent aussi s'accompagner du paiement de micro prix tels que ceux signalés plus haut et qui constituent en quelque sorte un mécénat planétaire au ras du sol (*grassroot donations*).

## Quelques références

- BERLEANT A. [1997], *Living in the landscape: Towards an aesthetics of environment*, The University Press of Kansas, Kansas City.
- BIANCHINI P. et PARKINSON M. [1993], *Cultural Policy and Urban Generation: The West European Experience*, Manchester University Press, Manchester.
- FLORIDA R. [2002], *The Rise of the Creative Class. And How It's Transforming Work, Leisure and Everyday Life*, 2002. Basic Books, New York.
- , Working Paper, Economics Department, University of California at Irvine.
- GREFFE X. et S. PFLIEGER [2005], *Culture and Local development*, OCDE, Paris.
- GREFFE X. [2005], *La valorisation du patrimoine culturel*, La documentation française, Paris.
- GREFFE X. [2007], *French Cultural Policy* [en japonais], Bookdom Books, Tokyo.
- GREFFE X. [2007]: *Artistes et marchés*, La documentaion française, Paris.
- GREFFE X. et N. SONNAC (eds.), [2008], *CultureWeb*, Dalloz, Paris
- GREFFE X. et V. SIMMONET [2008], 'La survie des nouvelles entreprises culturelles: Le rôle du regroupement géographique', *Recherches Economiques de Louvain*, 74[3], 327-57.
- GREFFE X. [2009], *L'analyse de l'impact du Louvre sur l'économie française*, Etablissement public du Grand Louvre, Paris.
- GREFFE X. [2010], "The economy of cultural landscapes", Fondazione Silva Santagata, Turin, Working Paper.
- MOLOTCH M.C. [2003], *Where the Stuff Comes From?*, Routledge, London.
- OST Ch. [2008], *The economics of cultural city*, The Getty Foundation
- RYKPEMA D. [2003], *The Economics of Historic Preservation. A Community Leader's Guide*, Washington: National Trust of Historic preservation
- SANTAGATA W. [2002], "Cultural Districts, Property Rights and Sustainable Economic Growth" in *International Journal of Urban and Regional Research*, 5: 25-42.
- SANTAGATA W. et G. SIGNORELLO [2000], "Contingent Valuation and Cultural Policy Design: The Case of «Napoli Musei Aperti», in *Journal of Cultural Economics*, 24(2): 78-97.
- SANTAGATA W. [2007], *Creativita culturale*, Franco Angeli, Milano.
- SCOTT A.J. [2005], *Hollywood: The Places, The Industry*, Princeton University Press, Princeton.
- SHINER L. [2001], *The Invention of the Art*, The University of Chicago Press, Chicago.
- STEINERT H. [2003], *Culture Industry*, Oxford: Blackwell.
- THROSBY D. [2001], *Economics and Culture*, Cambridge University Press, Cambridge.
- WHYTE W. [1968], *The Last landscape*, University of Pennsylvania.
- ZUKIN Sh. [1985], *The Culture of Cities*, Blackwell Publisher Cambridge.